

Paris, le 22 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats de la collecte de l'assurance vie du mois de septembre 2020

L'assurance vie, victime de la préférence absolue pour la liquidité

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Pour le septième mois consécutif, l'assurance vie enregistre, selon la Fédération Française de l'Assurance, une décollecte au mois de septembre, de 800 millions d'euros. Sur les neuf premiers mois de l'année, la décollecte s'établit à -7,3 milliards d'euros quand, en 2019, la collecte nette était de 20,8 milliards d'euros sur la même période. Depuis le début de la crise sanitaire, l'assurance vie doit faire face à une raréfaction des cotisations, les rachats se maintenant à un niveau classique. Le produit ne souffre pas d'une défiance des épargnants mais de leur préférence absolue pour la liquidité.

Des cotisations en retrait

En septembre, les cotisations brutes se sont élevées à 9,4 milliards d'euros, soit un montant supérieur à celui d'août (8,0 milliards d'euros). Elles sont, en revanche, nettement inférieures à celles du mois de septembre 2019 (12,4 milliards d'euros). Depuis le début de l'année, la collecte brute a atteint 82,2 milliards d'euros, contre 109,5 milliards d'euros sur la même période en 2019.

Les unités de compte toujours sur la barre des 33 %

Le cap est maintenu en ce qui concerne les unités de compte qui représentaient en septembre 33 % de la collecte. Ce taux est conforme à la moyenne observée depuis le début de l'année (34 %). Cette proportion de 33 % correspond aux objectifs que les assureurs se sont assignés. Les assurés acceptent en partie le défi. L'incitation à la souscription d'unités de compte peut expliquer en partie la baisse de la collecte brute.

Des prestations dans la norme

Le montant des prestations versées a été en légère hausse en septembre à 10,2 milliards d'euros contre 8,1 milliards d'euros en août. L'année dernière, elle avait atteint 9,3 milliards d'euros. Depuis le début de l'année, les prestations versées par les sociétés d'assurance s'élèvent à 89,5 milliards d'euros (88,8 milliards d'euros sur la même période en 2019).

Un climat peu porteur pour l'assurance vie

Le haut niveau d'incertitudes sanitaires et économiques dissuade les ménages à s'engager sur le long terme. Ils privilégient la liquidité totale avec les dépôts à vue et les comptes courants. Par crainte d'une baisse de revenus ou d'une perte d'emploi, l'épargne de précaution est de mise. L'assurance vie placement de moyen et long terme est dans ce contexte délaissée. Elle reste néanmoins de loin le premier placement avec un encours de 1760 milliards d'euros.

Avec la multiplication des restrictions dans le cadre de la seconde vague, le cycle de légère décollecte devrait se poursuivre dans les prochains mois, les ménages préférant attendre avant de réorienter l'épargne engrangée depuis le mois de mars.

Contacts presse :

Philippe Crevel
06 03 84 70 36

Sarah Le Gouez
06 13 90 75 48
slegouez@cercledelepargne.fr